

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

ADEVA 76 – Président

**Association de Défense des Victimes
de l'Amiante et des Maladies
professionnelles de Seine-Maritime**

Monsieur Jean-Bernard DURECU

119 cours de la République

76600 Le Havre

Le Havre, le 12 février 2021.

Objet : Projet de fusion entre le FIVA et l'ONIAM

Monsieur le Président,

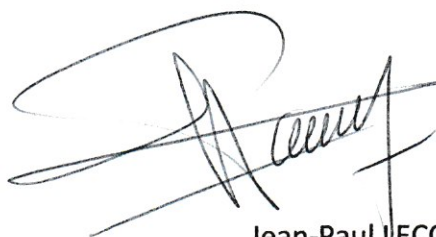
Vous avez bien voulu attirer mon attention sur vos inquiétudes concernant le projet de fusion entre le FIVA et l'ONIAM et je vous en remercie.

En effet, il semblerait qu'une mission interministérielle cherche à établir des synergies communes entre les deux organismes alors même qu'ils n'ont aucune similitude concernant le financement, le traitement des dossiers ou les critères d'indemnisation. Aussi j'ai rédigé une question écrite afin d'alerter M. VERAN, Ministre des solidarités et de la santé, je me permets de vous en transmettre une copie.

En janvier dernier, j'ai sollicité une audition de l'ANDEVA auprès de M. HUTIN, Président du Groupe d'Etude Amiante à l'Assemblée Nationale, sur cette même question. Je vous en joins également la copie.

Je ne manquerai pas de vous communiquer toute réponse qui me parviendrait. Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul LECOQ